



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **6 avril 2009**

Délibération n° 2009-0705

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Versement d'une participation financière à l'association Point d'information médiation multiservice (PIMMS) Lyon agglomération - Année 2009

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Rapporteur : Madame Vullien

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 27 mars 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 7 avril 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Vesco, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Hugué, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Lyonnet, Millet, Morales, Muet, Mme Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Serres, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : MM. Passi (pouvoir à M. Réale), Sécheresse (pouvoir à M. Lebuhotel), Desseigne (pouvoir à M. Imbert Y), Mme Peytavin (pouvoir à M. Plazzi), M. Blein (pouvoir à M. Longueval), Mme Frih (pouvoir à Mme Benelkadi), MM. Rivalta (pouvoir à M. Terracher), Auroy (pouvoir à M. Abadie), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à Mme Pierron), MM. Balme (pouvoir à M. Lévêque), Bernard B (pouvoir à Mme Vessiller), Chabert (pouvoir à M. Buffet), Coste (pouvoir à Mme Chevallier), Deschamps (pouvoir à Mme Ait-Maten), Mme Dubos (pouvoir à M. Goux), MM. Fleury (pouvoir à M. Reppelin), Galliano (pouvoir à M. Lyonnet), Mme Ghemri (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Kabalo (pouvoir à Mme Pédrini), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Mme Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Flaconnèche), M. Pillon (pouvoir à Mme Vullien), Mme Revel (pouvoir à M. Léonard), MM. Sangalli (pouvoir à M. Colin), Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Thivillier (pouvoir à M. Millet), Mmes Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Touraine), Yérmian (pouvoir à M. Barthelémy).

Absents non excusés : MM. Albrand, Genin, Louis, Mme Palreja.

Séance publique du 6 avril 2009**Délibération n° 2009-0705**

commission principale : urbanisme

objet : **Versement d'une participation financière à l'association Point d'information médiation multiservice (PIMMS) Lyon agglomération - Année 2009**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 mars 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Depuis 1995, un réseau d'entreprises de services publics, en partenariat avec les collectivités locales, l'Etat, les habitants et les acteurs locaux, développe le concept Point d'information médiation multiservice (PIMMS). Cette action s'inscrit dans le contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) 2007-2009 de l'agglomération lyonnaise.

Electricité de France (EDF), Gaz de France (GDF), la Générale des eaux, la Société de distribution d'eau intercommunale (SDEI), France Télécom, La Poste, la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) et les Transports en commun lyonnais (TCL) installent, dans les quartiers prioritaires du contrat de ville de l'agglomération lyonnaise, des points d'accueil de la population : les PIMMS Lyon 8° Etats-Unis, Lyon 9° Vaise, Bron Terrailon, Rillieux la Pape, Vaulx en Velin et Villeurbanne sont actuellement en fonctionnement.

Les PIMMS constituent des points de proximité qui, sans se substituer aux agences et agents statutaires, s'efforcent de faciliter l'accès aux services publics pour les personnes qui peuvent éprouver des difficultés à bien les utiliser. Les PIMMS ont pour objectif de faire accéder ces personnes à l'autonomie en la matière, notamment à la maîtrise de leurs dépenses. Informations, conseils, accompagnement dans les situations de difficultés, médiation avec les services de facturation sont proposés aux clients des PIMMS dans un lieu neutre, non institutionnel, d'écoute et de dialogue.

De plus, les PIMMS sont des lieux ressources qui sont en mesure d'orienter le public sur les structures dédiées, notamment d'accompagnement social et d'emploi-formation. Cette fonction amène les PIMMS à établir les complémentarités avec ces structures et des procédures de collaboration.

Les PIMMS fournissent également aux habitants des services répondant à des besoins localement non satisfaits (écrivain public, mise à disposition d'ordinateurs, initiation à l'Internet, etc.).

Par ailleurs, les habitants des quartiers sont étroitement associés à l'action des PIMMS dont ils constituent la moitié des conseils d'administration, et les PIMMS contribuent au raffermissement du lien social dans les quartiers d'implantation.

A travers les PIMMS, les partenaires œuvrent à l'insertion professionnelle de jeunes gens. En effet, chaque PIMMS est animé par quatre salariés "agents médiateurs" en contrats emplois jeunes (CEJ) et pour la plupart issus des quartiers, auxquels les PIMMS offrent un parcours de qualification.

La Communauté urbaine accompagne cette expérimentation depuis l'origine. Il est proposé, aujourd'hui, de poursuivre cet accompagnement pour l'année 2009 sur la base du montage financier prévisionnel suivant :

- entreprises partenaires :	426 110 €
- subventions Etat CNASEA insertion :	339 945 €
- subvention Etat Politique de la ville :	40 000 €
- communauté urbaine de Lyon :	40 000 €
- Communes :	52 500 €
- recettes propres :	20 000 €
- Département :	9 960 €
- Région :	30 000 €
- Europe :	45 000 €
total :	1 003 515 €

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve l'attribution d'une participation financière sous forme de subvention de 40 000 € nets de taxes à l'association PIMMS Lyon agglomération pour le fonctionnement 2009 des points d'accueil de la population dans les quartiers prioritaires du CUCS.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention correspondante.

3° - Les dépenses seront inscrites au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2009 - compte 657 480 - fonction 824 - opération 0274.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 8 avril 2009.